

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ville de  
Romainville

Romainville,  
Le 28 octobre 2015

## La cour d'appel confirme la résiliation du bail de la famille Diassiguy.

Après un jugement du 25 novembre 2014 qui ordonnait l'expulsion de la famille Diassiguy, la Cour d'appel a confirmé la résiliation du bail dans son arrêt du 27 octobre 2015.

Par jugement du 25 novembre 2014, Romainville habitat obtenait la résiliation du bail de la famille Diassiguy résidant dans le quartier Youri Gagarine à Romainville, ainsi que leur expulsion.

Les motivations de cette résiliation sont reprises dans le jugement lui-même : non-résorption d'une dette locative, défaut d'assurance, sur-occupation du logement et mauvais entretien de celui-ci...

Malgré la procédure d'appel engagée par la famille, Romainville habitat obtient l'exécution provisoire de ce jugement. L'Association Droit au Logement s'empare alors du dossier, sans pour autant demander la suspension de cette exécution provisoire.

L'expulsion a donc lieu le 13 octobre 2015. Mardi 27 octobre 2015, l'arrêt de la cour d'appel confirme la résiliation du bail.

La justice donne raison à Romainville Habitat. Il est donc temps que les mensonges et contrevérités cessent. Mensonges et contrevérités qui se sont amplifiés au cours des divers rassemblements. Même si nous comprenons l'émotion qu'a pu susciter l'expulsion de la famille Diassiguy nous ne pouvons admettre qu'une minorité de personnes, dont l'opposition municipale, se serve de cette situation pour intimider des élus de la République ou des habitants qui n'approuvent pas leurs méthodes. A travers ces différents rassemblements ce sont la majorité municipale ainsi que le projet de renouvellement urbain du quartier Youri Gagarine qui sont visés. L'exploitation politique de cette situation doit cesser.

Contact Presse :

**Cyril Anthéaume**

01 49 15 55 49 / 06 14 18 59 15

cantheaume@ville-romainville.fr



[www.ville-romainville.fr](http://www.ville-romainville.fr)